



HAL
open science

Master Développement territorial durable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Développement territorial durable. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02029124

HAL Id: hceres-02029124

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029124v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Développement territorial durable

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Corse

Etablissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Développement territorial durable

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004452

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Corse Pasquale Paoli - Corte

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Développement territorial durable* (DTD) est née de la fusion entre un master *Développement territorial durable* et un autre, intitulé *Management du tourisme et des loisirs*. Cette fusion était justifiée au plan scientifique, car les enseignants-chercheurs assurant des cours dans ces masters faisaient partie de la même équipe de recherche, ainsi qu'au plan de la communication sur la mention, qui s'en trouvait facilitée. La mention comporte donc deux spécialités, *Chargé d'études économiques, environnementales et territoriales* (C3ET) et *Management du tourisme et des loisirs* (MTL). La mention privilégie un positionnement thématique.

La formation est construite autour de « quatre grands blocs de compétences nécessaires pour mener à bien les missions dévolues à un spécialiste des questions de développement territorial et/ou touristique » : méthodologies liées à l'information, analyse et traitement de données d'enquêtes, méthodes de communication et montage et gestion de projet.

La mention vise à former des « spécialistes des questions de développement territorial et/ou touristique ». Les métiers visés sont ceux du conseil, de l'expertise, des études et diagnostics, de la prise de décision et de la recherche dans le domaine du développement territorial durable. La spécialité C3ET forme, comme sa dénomination l'indique, des économistes capables de réaliser des travaux d'expertise, pour des débouchés vers les métiers de chargés d'études économiques, environnementales et territoriales. La spécialité *Management du tourisme et des loisirs* forme, elle, principalement des non spécialistes de la gestion, à la gestion des activités de tourisme et de loisirs.

La mention est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR-CNRS) *Lieux, identité, espace, activités* (LISA). La spécialité C3ET s'appuie sur les recherches des axes « Ressources naturelles et acteurs » et « Insularités et politique(s) » tandis que la spécialité MTL s'appuie sur l'axe 2 du thème « Tourisme en milieu insulaire ».



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention ne s'inscrit pas dans une logique de M1 « tronc commun » : ses deux spécialités ont été initialement construites indépendamment dans des mentions distinctes et maintiennent largement cette configuration. 249 heures d'enseignements transversaux sont mutualisées sur les quatre semestres (anglais, communication, informatique...) de ces deux spécialités maintenant dans la même mention, alors que, par ailleurs, un montant horaire similaire (246 heures), soit les 27/30^{èmes} du S1, est mutualisé avec les spécialités de la mention *Science du management*. Ceci pose la question du niveau de mutualisation pertinent. La spécialité C3ET est en apprentissage, le choix est possible en M2 pour MTL. Les étudiants non apprentis effectuent des stages de trois et quatre mois.

En accord avec les recommandations faites par l'AERES lors de la dernière évaluation, la mention a été restructurée : deux spécialités ont été regroupées, et les spécialités *Management des loisirs et sports nature*, ainsi que *Management du tourisme et des loisirs*, ont été fondues en une spécialité unique. En l'état, les deux spécialités restantes présentent encore trop peu de cohérence interne, ne partageant que des enseignements transverses. L'autoévaluation se borne à renseigner la partie « évaluation globale » et reprend les indicateurs.

L'origine des étudiants est hétérogène du fait de l'orientation des deux spécialités. L'origine géographique des étudiants est variée en raison des partenariats internationaux (même si les indications restent peu précises dans le dossier). Les étudiants viennent de « formations très diverses » (*LEA, STAPS, Sociologie, Tourisme, Economie, Gestion*) en raison de la pluridisciplinarité de la mention (là encore aucune donnée chiffrée n'est fournie dans le dossier). Le nombre d'inscrits en M1 a chuté de 111 à 49 entre 2006-2007 et 2010-2011 (chiffres non commentés). Les effectifs restent stables en M2 (45 étudiants environ). Les taux de réussite chutent en M1 : de 73 % en 2006-2007 à 62 % en 2010-2011 et ne sont pas justifiés, ce qui interroge sur le réalisme de l'objectif fixé de 95 %. Le dossier remis à l'AERES prévoit entre 60 et 75 étudiants inscrits, soit une augmentation de 20 à 50 % des effectifs (via l'alternance et les relations avec la formation polytechnique de l'Université). Les enquêtes d'insertion professionnelle portent sur des effectifs faibles. Un dispositif d'évaluation existe, mais aucune information n'est donnée sur son exploitation.

L'intitulé de la mention correspond davantage à un concept « ombrelle » qu'à un socle commun entre les spécialités assez hétérogènes. L'identité de la mention est floue. Sa lisibilité pourrait être améliorée : les deux M1 proposés n'ont pas le même intitulé, une spécialité comporte trois parcours, l'autre un seul. Les volumes horaires sont très différents en M2 (plus de 500 heures pour MLT, 281 heures pour C3ET), alors que les deux formations sont proposées en apprentissage.

- Points forts :

- Les deux spécialités sont proposées en apprentissage en M2 (dès le M1 pour l'une d'elle).
- Les opportunités offertes par la proximité avec l'IAE (tronc commun au 1^{er} semestre en M1 pour la spécialité C3ET : chargé d'études économiques, environnementales).

- Points faibles :

- Le déséquilibre important entre les volumes horaires des deux spécialités en M2, non justifié dans le dossier.
- La faible cohérence globale de la mention : autant de mutualisation avec la mention *Science du management* (au S1 du M1 SME) qu'entre les deux spécialités de la mention sur quatre semestres.
- L'identité encore trop floue de la mention, qui nuit à sa lisibilité pour le public extérieur (entreprises, partenaires...).
- La faible attractivité de la formation et notamment la faiblesse des effectifs dans la spécialité *Chargé d'études économiques, environnementales*.
- La faiblesse des débouchés vers la recherche malgré un adossement à l'UMR LISA.

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire à présent de dépasser la logique « ombrelle » d'une mention regroupant deux spécialités hétérogènes, pour approfondir réellement les liens entre les spécialités et donner de la cohérence interne à la mention. Des mutualisations internes à la mention mériteraient d'être mises en place au-delà des simples unités d'enseignement transversales. Ceci permettrait d'équilibrer les mutualisations externes déjà existantes avec la mention *Science du management* de l'IAE de Corse.



Une telle réflexion contribuerait à améliorer la lisibilité de la mention, surtout pour arriver aux objectifs que se fixent les responsables, tant en termes d'effectifs que de réussite.

Il faudrait rééquilibrer les volumes horaires entre spécialités en M2. Il conviendrait notamment d'augmenter le volume horaire du M2 C3ET.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	111	92	51	46	49
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	44	52	48	37	47
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	72%	69%	68%	70%	63%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	25%	33%	10%	13%	2%



Appréciation par spécialité

Chargé d'études économiques, environnementales et territoriales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Corse Pasquale Paoli

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité C3ET, proposée en formation initiale et en apprentissage (optionnel en M1 et obligatoire en M2), forme, comme sa dénomination l'indique, des experts, pour des débouchés vers les métiers de chargés d'études économiques, environnementales et territoriales. Elle est construite autour de quatre blocs de compétences : méthodologies liées à l'information, analyse et traitement de données, culture générale et théorique et connaissances opérationnelles nécessaires et méthodes de communication. La spécialité est construite en M1 sur une logique de tronc commun, autour du M1 *Sciences du management et de l'économie* (parcours *Economie*). Elle est mutualisée au 1^{er} semestre pour 27 crédits sur 30 avec la mention *Science du management* de l'IAE. Ce tronc commun propose donc une formation transversale en économie gestion. La 4^{ème} unité qui complète le S1 est consacrée aux techniques quantitatives pour l'économie (trois crédits restants). Le S2 est dédié aux enseignements spécifiques au parcours. La 2^{ème} année permet une spécialisation et une professionnalisation plus poussée.

- Appréciation :

Entre 2005 et 2010, les effectifs ont décliné fortement passant de 41 à 14 en M1, et ont stagné autour de 15 en M2. Aucune explication n'est donnée sur ces chiffres dans le dossier.

En M1, on note une amélioration du taux de réussite, qui passe de 15 % en 2006-2007 (chiffre extrêmement bas qui aurait mérité une explication) à 57 % pour 2010-2011. Le taux de réussite en M2 chute de 60 % à 47 % entre 2006 et 2010. Cette évolution n'est pas commentée. Enfin, le taux d'abandon a fortement augmenté passant de 15 % en 2006-2007 à 57 % en 2010-2011. Toutes ces évolutions auraient mérité d'être commentées dans le document.

Les enquêtes d'insertion professionnelle portent sur cinq étudiants seulement (de deux spécialités regroupées depuis) pour la promotion 2007 et trois pour 2008 ; il est donc difficile d'en tirer des enseignements. En 2007, trois répondants sont en CDI, un en CDD et un fonctionnaire. En 2008, deux répondants sont en CDI et un en CDD.

Il s'agit d'une spécialité mutualisée pour ¼ des enseignements avec la mention *Science du management* et ne partageant que des enseignements transversaux (non différenciés par définition) avec l'autre spécialité de la mention.

La formation répond à un des besoins internes (étudiants de la filière économie-gestion) et externes (milieu économiques et socio-économiques locaux).

- Points forts :

- Une spécialité proposée en alternance en M2 sur les deux années (au choix en M1).
- Une bonne professionnalisation avec acquisition d'un solide socle commun en économie.
- Le tronc commun avec le M1 Sciences de management de l'IAE.



- Points faibles :
 - Des volumes horaires très déséquilibrés : très réduits en M2 (281 heures, en particulier par rapport à la 2nde spécialité qui dépasse 500 heures), et élevés en M1 (692 heures).
 - Des débouchés de la formation peu précis.
 - Une faible attractivité qui se traduit par une nette baisse des effectifs et un taux d'abandon élevé.

Recommandations pour l'établissement

La lisibilité de la spécialité pourrait être renforcée en ciblant plus précisément les métiers visés. En cohérence avec la mention, la dimension développement durable mériterait d'être davantage mise en avant.

Il faudrait expliquer le fort taux d'abandon et les faibles effectifs, afin d'en identifier les causes principales, pour mieux y remédier ensuite.

Il serait judicieux de veiller à mieux répartir les volumes horaires entre M1 et M2, afin de lisser les enseignements sur l'ensemble du master et d'être cohérent entre spécialités.

Enfin, les enquêtes d'insertion professionnelle mériteraient plus d'investissement, afin d'optimiser le taux de réponse, seule manière de pouvoir en tirer des enseignements pertinents.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	41	29	16	10	14
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	15	18	10	14	15
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	54%	48%	50%	60%	21%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	26%	31%	0%	0%	7%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	0%	11%	20%	14%	13%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	15%	31%	44%	30%	57%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	60%	72%	50%	79%	47%
Taux de poursuite en doctorat	7%	6%	10%	14%	0%
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	28%	28%	28%	28%	28%
	M1		M2		



Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	692	281
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	9%	-
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la spécialité ¹	12	11
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans spécialité ²	576	197
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la spécialité	35	94

¹Y compris PAST et ATER.

² Y compris enseignants-chercheurs invités.



Management du tourisme et des loisirs

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Corse Pasquale Paoli

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation vise à transmettre une connaissance du « cadre de développement des activités touristiques et de leurs conséquences sur les territoires d'accueil ». Cette connaissance passe par la maîtrise d'outils : conception et gestion de projet, techniques de commercialisation, observation et analyse du phénomène touristique, langues étrangères. La spécialité *Management du tourisme et des loisirs* forme principalement des étudiants titulaires d'un M1 d'autres disciplines que la gestion, à la gestion des activités de tourisme et de loisirs, dans le contexte méditerranéen (parcours 1), dans les PME touristiques (parcours 2) et dans le monde du sport amateur ou professionnel (parcours 3).

En première année, l'objectif de la formation est de transmettre, grâce à un tronc commun, un « socle de connaissances fondamentales et transversales », donnant une culture générale commune à des étudiants venant d'horizons variés. La spécialisation apparaît en 2^{ème} année autour de trois parcours, dont certains partagent des enseignements deux à deux. Les parcours et leurs principaux enseignements sont les suivants :

Le parcours *Management des PME touristiques* : matières de gestion appliquées au domaine du tourisme, valorisation du patrimoine, projet, langues.

Le parcours *Management des destinations touristiques méditerranéennes* : tourisme en méditerranée, tourisme et insularité, valorisation du patrimoine, projet, langues.

Le parcours *Management des loisirs et sports de nature* : sports et nature, approches transversales, environnements, communication, sports nature et action publique, entrepreneuriat et sports nature, communication.

- Appréciation :

184 heures de TD sont mutualisées entre les trois parcours en M2, ainsi que 106 heures entre les parcours 2 et 3.

La formation met l'accent sur les compétences en gestion de projet, les langues, la maîtrise d'outils informatiques et statistiques et les techniques d'observation. La formation est proposée en alternance (au choix) la 2^{ème} année. Pour les apprentis, des visites d'entreprises sont organisées. Des projets tuteurés sont également prévus. Une option recherche est proposée et permet aux étudiants de suivre un enseignement méthodologique d'approfondissement et de réaliser un mémoire de recherche plutôt qu'un stage.

Les effectifs sont passés en M1 de 70 à 35 entre 2006 et 2010. En M2, ils sont restés autour de la trentaine. Le taux de réussite est passé de 83 à 74 % en M1 et de 83 à 75 % en M2. Aucune explication n'est fournie dans le dossier. Le taux d'abandon en M1 est de 17 % en 2010-2011 (avec un pic à 43 % en 2008-2009).

Les enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées par la plateforme d'insertion professionnelle de l'Université. Six diplômés de 2007 y ont répondu : 83 % sont insérés, à 60 % en CDI et 40 % en CDD, 60 % en catégorie C. En 2008, neuf anciens ont répondu, pour un taux d'insertion de 67 %, 1/3 en CDD, 1/3 en CDI et le restant en autre. A 50 % les étudiants sont en catégorie C, ce qui ne correspond pas aux débouchés niveau master 2.



Il s'agit d'une spécialité originale, déclinée en trois parcours, mutualisant un tiers des enseignements entre les trois parcours, et un cinquième entre les parcours 2 et 3. La formation est à caractère professionnel avec une bonne base académique.

- Points forts :
 - Une spécialité proposée en apprentissage en 2^{ème} année.
 - La cohérence de la formation entre le M1 (socle commun) et le M2 (spécialisation et orientations vers des métiers précis).
 - Des parcours différenciés en M2 qui permettent un réel ancrage socio-économique.
- Points faibles :
 - Une mutualisation relativement faible entre parcours, au vu du volume horaire total (plus de 500 heures en M2) et du nombre d'étudiants par parcours (une dizaine environ).
 - La faiblesse des débouchés professionnels de niveau cadre.
 - La faiblesse des débouchés recherche (conduisant logiquement à se poser la question de l'intérêt de la finalité recherche et de l'adossement à l'UMR LISA).

Recommandations pour l'établissement

Les trois parcours, dont les effectifs ne sont pas communiqués dans le dossier, mériteraient d'être repensés : un regroupement des parcours 1 et 2 paraît tout à fait pertinent. Il conviendrait de s'interroger aussi sur la possibilité de mettre en œuvre des mutualisations entre l'actuel parcours *Management des destinations touristiques méditerranéennes* et la spécialité *Affaires internationales méditerranéennes* proposée par la mention *Science du management*, en raison des proximités thématiques.

Les données d'insertion professionnelle mériteraient d'être approfondies : il semble en effet que le niveau des emplois occupés par les répondants n'est pas satisfaisant pour un master.

Les possibilités de formation continue mériteraient d'être davantage étudiées, en particulier pour cette spécialité fortement ancrée dans le contexte socio-économique local.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1	70	63	79	36	35
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2	29	34	38	23	32
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	83%	79%	54%	72%	74%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant	29%	37%	14%	19%	-
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant	-	-	-	-	-
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	13%	17%	43%	19%	17%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)	83%	76%	63%	78%	75%



Taux de poursuite en doctorat	3%	0%	2%	0%	n.c
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	50%	83%	67%	n.c.	n.c
	-	75%	60%	n.c.	n.c
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique	-	-	-	-	-
	M1		M2		
	TD	LSDN	TD	LSDN	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	465 h	534 h	523 h	547 h	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	21% ³	10%	24% ⁴	19%	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	5	6	11	6	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	171 (37%)	213 (40%)	289 (55%)	269 (49%)	

³ Sont comptabilisés les langues comme enseignements d'ouverture. Les séminaires professionnels assurés par des intervenants extérieurs ne sont pas comptabilisés dans le volume horaire global.

⁴ Sont comptabilisés les langues et les enseignements de gestion et management de projets. Les séminaires professionnels assurés par des intervenants extérieurs ne sont pas comptabilisés dans le volume horaire global.



Observations de l'établissement

Demande N° S3MA130004452
Réponse aux observations AERES
Du master développement territorial durable

1. Master mention « Développement Territorial Durable » (DTD)

Les évaluateurs ont souligné le peu de cohérence interne qu'il y a entre les deux spécialités de master, Chargés d'Etudes Economiques Environnementales et Territoriales (C3ET) d'une part et Management du Tourisme et des Loisirs (MTL) d'autre part. Comme cela a été rappelé par les évaluateurs eux-mêmes, « cette fusion était justifiée au plan scientifique car les enseignants-chercheurs, assurant les cours dans ce master, faisaient partie de la même équipe de recherche ».

Compte tenu :

- 1) des récents recrutements réalisés (1 MCF en 19/74 et 1 MCF en 23/24) ;
- 2) des nouvelles capacités d'encadrement que ceux-ci induisent ;
- 3) de la réorganisation de l'équipe de recherche Dynamiques des Territoires et Développement Durable de l'UMR LISA autour de trois axes dont un axe spécifique « Tourisme durable en milieu insulaire ».

Il est envisagé de commencer à restructurer d'ores et déjà le Master Mention DTD afin de déposer deux masters distincts lors de la demande d'habilitation 2018/2022.

2. Spécialité « Chargé d'Etudes Economiques Environnementales et Territoriales – C3ET »

La présente note constitue la réponse des responsables de la spécialité Chargé d'études en économie, environnement et territoire de l'Université de Corse.

Les évaluateurs relèvent trois faiblesses principales:

- un important déséquilibre des volumes horaires enseignés entre le M1 et le M2 ;
- le manque de précision des débouchés de la formation ;
- la faible attractivité du diplôme et le taux d'abandon élevé.

Concernant le premier point, nous avons conscience de l'existence de ce déséquilibre. Cependant, celui-ci est lié à la volonté des formateurs de concilier l'apprentissage théorique fondamental et la connaissance du monde du travail.

Ainsi, le M1 avec ses 692H d'enseignement permet de donner aux étudiants des bases théoriques solides alors que le M2 avec ses 292H a vocation à compléter les compétences acquises en M1 tout en permettant aux étudiants de suivre leur formation en alternance dans des conditions optimales.

Ce déséquilibre, même s'il doit peut-être être réduit, relève donc d'un choix pédagogique qui nous semble cohérent dans le cadre de la mise en place de l'alternance.

Concernant le manque de précision des débouchés de la formation, nous concédons que la lecture du dossier d'évaluation peut laisser cette impression à l'évaluateur. Cependant, il nous

semble que, dans les faits, les débouchés sont clairement identifiés. L'intitulé de la spécialité lui-même oriente l'étudiant vers le métier de chargé d'études. Or, ce métier correspond à une demande réelle et relativement importante du marché du travail local. Le master a ainsi pour ambition de satisfaire en premier lieu la demande de chargés d'études émanant des institutions publiques et para-publiques, d'une part, et, d'autre part, de fournir aux entreprises locales une expertise en matière d'analyse des potentialités économiques de leurs projets. Ainsi, par exemple, nous sommes sollicités par certains organismes (Mutualité sociale agricole, Corse Activ, etc.) pour leur fournir des étudiants capables de réaliser un diagnostic de leur activité à l'échelle du territoire.

Concernant la faible attractivité du diplôme un certain nombre de précisions doivent être apportées.

Effectivement, le passage de 41 inscrits en M1 à la rentrée 2006 à 16 inscrits en M1 à la rentrée 2008 marque *a priori* un véritable problème d'attractivité du diplôme. La réalité est un peu différente. En effet, dans l'intervalle, un M1 de sciences de gestion a été créé, ce qui explique que les étudiants qui auparavant auraient été inscrits en M1 Economie-Gestion avant de poursuivre en M2 de sciences de gestion se sont naturellement orientés vers le M1 de gestion. A notre sens, ce seul phénomène explique la perte d'au moins une vingtaine d'étudiants chaque année. C'est d'ailleurs en partie en réaction à cette érosion des effectifs, mais également parce qu'un certain nombre d'enseignements pouvaient être mutualisés de manière bénéfique pour les étudiants des deux mentions, qu'il a été décidé un rapprochement entre la spécialité C3ET et le master sciences du management pour créer un M1 unique.

D'autre part, il est évident que notre politique de communication doit être renforcée notamment pour attirer un public venant d'un certain nombre d'Universités de France continentale.

Enfin, le problème du taux élevé d'abandon soulevé par les évaluateurs relève à notre sens davantage de l'hétérogénéité du public étudiant et de la petite taille des effectifs que d'un problème global d'attractivité. En effet, chaque année, nous accueillons en M2 des étudiants qui n'ont pas une formation classique d'économistes ou viennent de l'étranger et souhaitent néanmoins suivre notre formation. Or, de façon assez logique, un certain nombre d'entre eux ne trouvent pas dans ce Master ce qu'ils sont venus y chercher et décident, en conséquence, de ne pas aller au terme de la formation. Compte tenu des petits effectifs de notre formation, ces erreurs individuelles d'orientation associées aux aléas de toute nature expliquent en grande partie l'importance du taux d'abandon.

Néanmoins la politique de communication renforcée que nous sommes en train de mettre en place devrait permettre de limiter ce phénomène à l'avenir.

3. Spécialité « Management du tourisme et des loisirs –MTL »

Comme cela a été précisé par ailleurs, il est envisagé de restructurer d'ores et déjà le Master Mention DTD afin de déposer deux masters distincts lors de la demande d'habilitation 2018/2022.

Le nouveau Master «Management du tourisme et des loisirs » sera alors adossé à l'équipe de recherche « Tourisme durable en milieu insulaire ». Cette réorganisation doit également permettre de renforcer les liens entre enseignement et recherche dans l'objectif de renforcer les débouchés du Master vers la recherche. Cette voie sera également soutenue par un renforcement des heures d'initiation à la méthodologie de la recherche dès le Master 1 comme cela est proposé dans la plaquette, ainsi que par la possibilité d'opter en Master 2 pour la réalisation d'un mémoire de recherche plutôt que pour un stage de fin d'études.

Les meilleurs étudiants issus des deux parcours de la Licence 3 Pro « tourisme » qui souhaiteraient poursuivre en Master « Tourisme » seront encouragés à le faire mais seront néanmoins sélectionnés sur dossier dans la limite d'une dizaine de places disponibles.

Comme le suggèrent les évaluateurs, nous envisageons de renforcer la mutualisation entre les trois parcours de Master 2, et plus particulièrement entre les parcours « Management des PME touristiques » et « Management des Destinations touristiques méditerranéennes ». Notamment, les cours de « géopolitique », « lieux, pratiques et clientèles touristiques » et de « gestion de projet » pourront faire l'objet d'enseignements communs.

Les chiffres d'effectifs étudiants n'ont en réalité rien de surprenant : la chute des effectifs entre 2006 et 2010 s'explique à plus forte raison par l'arrêt délibéré du conventionnement avec l'IEFT. Un effectif de 35 étudiants (maximum 40) en Master nous semble être un chiffre raisonnable. Chaque parcours de Master 2 pourra ainsi accueillir de 10 à 15 étudiants.

Nous prenons acte de la remarque concernant le niveau d'insertion professionnelle des étudiants. Afin de préciser les données chiffrées et les calculs statistiques, nous envisageons d'améliorer le suivi de cohorte afin d'avoir un taux de réponse significatif.